

Image not found or type unknown



Participation et contrat de professionnalisation

Par **Bartvador**, le **28/04/2010** à **12:55**

Bonjour,
Je suis en contrat de professionnalisation depuis septembre 2009 dans une société de prestation de service informatique (SSII).
Le contrat de professionnalisation est assimilable à un CDD, ma question est simple, ai-je droit tout comme tout les autres salariés à bénéficier de la prime à la participation ou à l'intéressement ?
J'ai cru comprendre que cela pouvait dépendre de notre convention collective (convention collective du Syntec), mais je n'ai pas trouvé l'information...
Merci pour votre aide.
Cordialement,
Olivier

Par **Bartvador**, le **12/05/2010** à **15:38**

Bonjour,
Je n'ai pas eu de réponse à ma question, je me permets donc de revenir vers vous. Quelqu'un a t'il une idée quant à mes droits à toucher une prime à la participation (si mon entreprise en verse une) ou à un intéressement) ?
Merci de votre aide.